



APPLIQUER LE TRAITÉ DES RISQUES D'ENTREPRISES

Qualifier et tarifer le risque incendie

Déterminer avec précision la qualité d'un risque de l'entreprise visitée nécessite de s'approprier une méthodologie de tarification. Aussi, pour déterminer le taux applicable, il est nécessaire de maîtriser le Traité des Risques d'Entreprises (TRE), mais aussi de cerner la logique d'une visite de risque.

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

DDA

Ref. : 8992282

Durée :
3 jours - 21 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 2265 € HT

Repas inclus

OBJECTIFS

Déterminer si le risque relève du TRE ou d'un autre document de tarification
Apprécier et qualifier les caractéristiques analytiques d'un risque vis-à-vis de l'incendie
Identifier les différents paramètres de tarification : tomes 1 et 3 du TRE

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Chargés de clientèle
Gestionnaires de contrats entreprises
Intermédiaires d'assurance, inspecteurs dommages, risk managers

PRÉREQUIS

Avoir suivi " [Les bases de l'assurance dommages](#) " (code 92249)

COMPÉTENCES ACQUISES

Tarifier une proposition de risque entreprise

PROGRAMME

Pendant
Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises

Maîtriser les grands principes de l'incendie

Analyser les matériaux et leur résistance au feu

- Les aliments du feu : les solides, les liquides inflammables, les gaz
- L'incendie et la construction : la réaction et la résistance au feu des matériaux et des aménagements
- Les moyens d'extinction, les classes de feux

Identifier les réglementations applicables à l'incendie

- Code du travail, Code de la construction, réglementation ATEX
- Règles APSAD
- Les ICPE, le cas particulier des ERP, les IGH

Exercice d'application : détermination du pouvoir calorifique, de la charge calorifique et des moyens d'extinction adaptés

Maîtriser le champ d'application du TRE



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



Distinguer les risques concernés

- Tour d'horizon sur la tarification analytique
- Valeur du contenu assuré
- Exclusions de garanties non rachetées par le Traité
- Tour d'horizon sur les autres Traités : TRI, les pertes d'exploitation

Déterminer les dommages assurables et conditions de garantie

- Événements et biens assurables : étude des aménagements dans les bâtiments loués, des approvisionnements

Exercice d'application : étude de propositions pour déterminer si le risque ainsi que l'activité relèvent du TRE

Maîtriser la logique tarifaire du TRE

Analyser les facteurs de risques et leurs conséquences tarifaires

- Notion de communauté, contiguïté et proximité
- Identifier la nature des éléments de construction pour comprendre leur influence au développement du feu
- Le chauffage et les locaux à atmosphère explosive
- Les installations électriques

Identifier les éléments de prévention et de protection

- Distinguer la protection de la prévention
- Les moyens de premiers secours
- Les installations d'extinction automatique

Étude de cas : visite virtuelle d'entreprises et analyse de rapports de vérification de risques

Déterminer les taux

Apprécier le mode de calcul du taux net

- Prendre en compte les éléments de tarification
- Évaluer les moyens de prévention et de protection adaptés au risque
- Déterminer et tarifier les autres éléments et extensions de garanties

Exercice d'application : exemple de tarification sur des risques simples avec des activités uniques ou multiples avec le principe des taux moyens

Calculer la cotisation du risque

Adapter les garanties selon les besoins de l'assuré

- Calculer la cotisation TTC
- L'influence du contenu sur le tarif : les stockages de matières premières, les emballages, les produits finis, les liquides
- L'influence de la configuration des locaux sur le tarif

Exercice d'application : à partir d'un cas concret sur une activité donnée, calcul de la cotisation du risque

INTERVENANTS

Michel GALLOIS

Consultant en assurance et gestion des risques

Indépendant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

LIEUX ET DATES

Paris

12 au 14 nov. 2025